



Central African Regional Program
for the Environment

CARPE

infos

Vol.1 N°2

Juillet 1999

Edito

TOUJOURS DE L'AVANT!

Voici le deuxième numéro de *CARPE Infos*. Nous nous réjouissons de vos réactions à la première édition et nous nous sommes efforcés de vous livrer ce second numéro avant les grandes vacances. Nous avons aussi grandement apprécié vos messages de félicitation, vos commentaires et vos interrogations. Nous espérons que vous continuerez à réagir avec autant d'enthousiasme en nous envoyant non seulement vos commentaires mais aussi des courts articles qui parlent de vos activités et des photos qui les illustrent. Nous sommes particulièrement heureux du défi lancé par le REFAAD en vue d'une plus grande implication des femmes dans le secteur de l'environnement en Afrique centrale. En ce qui nous concerne, nous espérons que l'article de Mme Mindja (voir p.2) contribuera effectivement à cet objectif.

CARPE Infos est un jeune bébé qui apprend encore à marcher. Ses pas, loin s'en faut, ne sont pas encore assurés. Nous essayons des choses, nous faisons des combinaisons, le tout dans un souci d'aller toujours de l'avant. D'où les changements que vous constaterez dans cette nouvelle livraison. Le but, bien sûr, est de rendre ce bulletin plus agréable à la vue et plus facile à la lecture. Mais, il est clair que *CARPE Infos* ne sera que ce que vous voulez qu'il devienne. De plus, la conception africaine veut que le bébé n'appartienne pas uniquement à ses parents mais à toute la communauté. Vous participerez à élever le bébé *CARPE Infos* par vos contributions. Nous sommes convaincus que vous avez des informations intéressantes à communiquer et des expériences excitantes à partager.



Vu les coûts et le peu de fiabilité de la poste, nous avons dû ventiler la première édition en recourant à notre propre réseau de distribution. Nous le ferons encore pour ce numéro et probablement pour les numéros suivants. Tous ceux qui voudront faire partie de notre *mailing list* peuvent nous faire parvenir leur adresse et nous nous chargerons de leur faire parvenir chaque fois une copie du bulletin.

D'autre part, vous avez probablement dû voir les calendriers de *CARPE* que le Bureau Régional distribue depuis deux ans maintenant. Pour l'an 2000, *CARPE* voudrait produire des calendriers à partir des photos prises en Afrique centrale. A cette fin, un concours de photos est organisé par le Bureau Régional auquel nous souhaitons que vous participiez en soumettant vos meilleures photos (voir p.8).

Dans ce numéro de *CARPE Infos* nous avons voulu mettre un accent particulier sur le Fonds SOS de *CARPE*. L'article des pages 1 et 2 donne les grandes lignes : les détails ne peuvent être obtenus qu'en s'adressant au Bureau Régional à Libreville ou au Point Focal, pour le cas du Cameroun. Les mises à jour sur les thèmes traditionnels de *CARPE* figurent aussi en bonne place ainsi que d'autres informations relatives à un certain nombre d'activités en cours dans la région avec l'appui de *CARPE*.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, pour finir, bonnes vacances et bon retour à la rentrée.

Robert SOLEM

Coordonnateur régional *CARPE*

Les infos du Bureau Régional

A PROPOS DU "FONDS SOS" CARPE

CARPE se félicite de la collaboration qu'elle entretient, depuis quelques années déjà, avec les organisations non-gouvernementales (ONG), les organismes gouvernementaux, les centres de recherche et les individus intervenant dans le domaine de l'environnement dans la sous-région de l'Afrique centrale. Dans l'ensemble, cette collaboration a connu (et connaît encore) des fortunes diverses. La tendance générale qui s'en dégage, toutefois, peut laisser espérer des perspectives heureuses et nombreuses.

Ces perspectives, ajoutées aux besoins

exprimés des uns et des autres, rendent nécessaire une brève mise au point sur les conditions à remplir et la procédure à suivre pour bénéficier d'un financement de la part de *CARPE* dans le cadre de son Fonds SOS.

Un fonds ouvert à tous.

Le Fonds de Soutien à l'Objectif Stratégique (Fonds SOS) de *CARPE* finance les activités menées, de préférence, par des ONG africaines, mais sans exclusive. Ces activités doivent s'inscrire dans le cadre des thèmes d'intérêt de *CARPE* : la foresterie, les aires protégées,

la gouvernance environnementale, et le niveau d'utilisation des forêts par les ménages. Ce sont là, certes, des "thèmes-bateaux" qui recoupent des aspects variés et renvoient à plusieurs choses à la fois.

A titre indicatif toutefois, on peut signaler que *CARPE* subventionne : les activités de terrain, de recherche et d'analyse, la formation et le renforcement des capacités, le développement des réseaux de collaboration, l'assistance technique, la publication et la diffusion d'informations.

(suite en page 2)

POUR UN PARTAGE RATIONNEL DES RESPONSABILITES

C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups. Dans l'article qui suit, Mme Mindja essaie de corriger l'impression, assez répandue, que les femmes sont absentes du domaine de l'environnement en Afrique centrale et, par la même occasion, vous emmène à l'intérieur de l'organisation qu'elle dirige—le REFADD.

Le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) est une initiative née lors de la deuxième réunion de la CEFDHAC à Bata. L'idée était partie d'un constat clair : bien que les femmes aient un rôle central dans la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale, elles n'occupent qu'une place marginale dans les projets mis en oeuvre dans la sous-région. Il est pourtant établi que certaines activités obtiendraient de bien meilleurs résultats si elles étaient exécutées avec ou par les femmes.

Le REFADD oeuvre donc à une meilleure implication des femmes dans le domaine de l'environnement. En effet, il est clair aujourd'hui que les femmes ne peuvent plus continuer de subir les évènements et attendre que d'autres décident à leur place. Car, pour parodier la célèbre phrase de Gandhi, "ce que vous faites pour les femmes, sans les femmes, vous le faites contre les femmes". Il s'agit donc de procéder à un partage rationnel des responsabilités et de redéfinir la place de la femme en matière de gestion durable des ressources naturelles. C'est un objectif qui passe à la fois par un renforcement nécessaire des capacités des femmes et l'établissement d'une collaboration plus équilibrée entre celles-ci et leurs partenaires masculins.

Les femmes peuvent et doivent participer à une gestion durable des ressources. (photo : Joseph Mayombo)

activités des membres du réseau se sont limitées à la participation aux séminaires et colloques nationaux et internationaux. Dans un avenir qu'il espère proche, le réseau a l'intention de s'étendre aux autres pays de l'Afrique centrale (le siège du réseau étant au Cameroun) et de mettre sur pied un plan d'action solide, à travers un séminaire régional qui regroupera en majorité les femmes et les représentants nationaux des réseaux des femmes rurales. Le REFADD a déjà installé des points focaux au Burundi, au Congo-Kinshasa, en Guinée-Equatoriale et au Congo-Brazzaville. Le réseau a déjà établi un premier contact avec Mme Rose Ondo, sociologue et présidente du Groupe de Travail National (GTN), pour l'installation d'un point focal au Gabon.

Dans l'ensemble, les membres fondateurs du REFADD : Eulalie Bashige (chercheur à l'ICCN et Pdte de "Femmes, Santé, Environnement"), Paulette Mayombo (Pdte de ACNEL), Carlotta Nsang (de l'ONG "Amigo de domana") et Jeanne-Marie Mindja (Pdte du Groupe des Amis de l'Unesco et de l'Environnement—GRAMUE) espèrent qu'avec le concours des bailleurs de fonds, comme CARPE, le mouvement écologique féminin en Afrique centrale connaîtra un essor nouveau, par une sensibilisation des femmes quant à leur rôle dans une gestion raisonnée de l'environnement et par une reconnaissance de ce rôle par les hommes. q

Jeanne-Marie MINDJA

Présidente du REFADD

Tel : (237) 22.98.88

Fax : (237) 23.73.59

Email : jmindja@africom-net.com

B.P. : 12909 Yaoundé/Cameroun

Premiers pas.

Le REFADD est encore à sa première phase. Jusqu'à présent les

A PROPOS DU FONDS SOS (suite de la page 1)

Les critères de subvention.

Outre qu'ils doivent correspondre à un thème traditionnel de CARPE, les projets soumis pour financement doivent participer à l'intégration des partenaires de l'Afrique centrale, mener à un partenariat avec une équipe responsable d'un thème de CARPE ; le financement sollicité ne doit excéder les 200.000 dollars US et le projet ne doit, bien entendu, bénéficier d'une autre subvention d'un quelconque partenaire de CARPE. Une priorité est accordée aux projets qui aident à la mise en oeuvre d'autres activités prioritaires de CARPE et qui peuvent, par eux-mêmes, générer d'autres fonds.

Deux types de propositions.

Il existe deux types de demandes de subvention : Les demandes spontanées, non sollicitées et les demandes suscitées par CARPE et ses partenaires. Les demandes spontanées sont celles soumises par les ONG, les individus, les centres de recherche, etc. Elles sont, de loin, celles que CARPE subventionne le plus. Pour une demande de ce type, la première étape consiste à prendre contact avec le Bureau Régional ou avec le point focal, pour le cas du Cameroun, afin de s'assurer que le thème proposé présente un

intérêt pour CARPE. Le cas échéant, le Bureau Régional recourt à l'équipe thématique correspondante, laquelle analyse et détermine si le projet soumis participe effectivement à ses objectifs. A l'issue de cette première étape, la partie sollicitante reçoit une notification lui annonçant la décision (négative ou positive) de CARPE. Dans tous les cas, la demande officielle doit être adressée au Programme d'Appui à la Biodiversité (BSP) trois mois au moins avant la date prévue de mise en oeuvre du projet. Un exemplaire du format de présentation des propositions se déclinant en douze (12) points peut être obtenu en écrivant au Bureau Régional.

FDR et SS.

Mais il va de soi que toutes les demandes ne peuvent être soumises trois mois avant la mise en oeuvre des projets. C'est pour cette raison que CARPE a développé le Fonds de Déboursement Rapide (FDR). D'un montant maximum de 10.000 dollars US, le fonds ne finance que les activités ponctuelles : assistance à des réunions ou ateliers, impressions de documents publicitaires et rapports de synthèse, achat d'ouvrages, productions de rapports et de données

numériques, production de fonds, etc. Ici, la demande doit être adressée au Bureau Régional au moins trente (30) jours avant et doit comporter, comme pour toutes les autres demandes, les informations sur le(s) demandeur(s), l'objet de la subvention, un budget détaillé, et une description de la compatibilité du projet avec un thème de CARPE.

Les demandes de subvention doivent cadrer avec les thèmes et les objectifs de CARPE

D'autre part, il advient souvent que la subvention octroyée par le Fonds SOS soit insuffisante et que des rallonges soient nécessaires. Pour pallier ce type de problèmes, CARPE a mis en place un programme de "Subventions Supplémentaires", lequel finance les activités en cours déjà financées par le Fonds SOS. Ce fonds est d'un montant maximum de 50.000 dollars US. q

Pour plus d'informations, contacter :

Bureau Régional CARPE

BP : 9144, Libreville-GABON

Tel : (241) 73.00.28/73.56.33

Fax : (241) 73.58.85

Email : carpe@internetgabon.com

Au mois d'avril dernier, le projet IFFE (International Financial Flows and Environment) du WRI (World Resources Institute) a organisé un atelier qui avait pour but d'examiner le rôle de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) dans la réforme des codes forestiers au Cameroun, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle Guinée. L'étude du Cameroun, qui examine l'économie politique contenue dans le code forestier de 1994, a été conduite par François Ekoko, un ancien membre du CIFOR. La copie de cette étude sera révisée sur la base des discussions et avis présentés lors de l'atelier. La version finale apparaîtra comme chapitre dans un rapport commandé par le WRI, et qui sera publié au printemps, sur le rôle des institutions financières dans la promotion des réformes en matière de politiques forestières.

Au mois de mai, le WRI a organisé un atelier sur la réforme des politiques forestières en Afrique centrale. L'atelier a rassemblé les représentants des services de la foresterie du Cameroun et du Gabon, des sociétés d'exploitation forestière, des ONG, et des chercheurs afin d'obtenir les meilleurs avis possibles sur les questions de politique clés auxquelles font face les gouvernements en matière d'attribution des concessions, de taxation et de gestion forestière. L'atelier est arrivé à la conclusion selon laquelle il y a de la place dans l'industrie forestière pour l'innovation technologique et autres gains de productivité. De cette manière, les



Un dilemme à résoudre : promouvoir des politiques forestières qui soient bénéfiques à la fois d'un point de vue économique et écologique. (Photo : David Wilkie)

gouvernements peuvent mettre en place des politiques qui encouragent l'efficacité tout en réduisant le gaspillage, c'est-à-dire qui peuvent être bénéfiques aux niveaux écologique et économique. Les actes de l'atelier ont été distribués pour recueillir le maximum d'avis et de commentaires. Sur la base des avis des uns et des autres, une série d'ateliers pourraient se tenir dans chaque pays afin d'examiner plus en détail les questions spécifiques à chacun d'eux. Les actes de l'atelier peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse suivante : jakeb@wri.org.

Avant la tenue de l'atelier, le WRI a rencontré Mr. Faustin Légault, Directeur Général des Eaux & Forêts du Gabon, pour discuter des opportunités d'établir une collaboration plus substantielle entre les services qu'il dirige et le WRI.q

Jake BRUNNER
(Traduction : AVP)

Mouvements & Initiatives

LA COGESTION ENVIRONNEMENTALE EN MARCHE EN AFRIQUE CENTRALE

Le 8 Mai dernier s'est tenue à Konkouati, au Congo-Brazzaville, la cérémonie de légitimation du Comité de Gestion des Ressources Naturelles (COGEREN), dernière phase de la médiation environnementale en cinq étapes qui a vu la participation de plusieurs parties impliquées dans le domaine de l'environnement.

La première étape a consisté à identifier les acteurs (responsables des Eaux & Forêts et du projet Konkouati, autorités administratives locales, chefs traditionnels, exploitants forestiers, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, représentants d'ONG locales). Lors de la deuxième phase, il s'agissait de poser le diagnostic de la gestion des ressources naturelles dans la réserve de Konkouati. La troisième étape, quant à elle, a abouti à la proposition d'un système de gestion des ressources naturelles dans cette partie du Congo. Avant la dernière étape de la légitimation, une structure locale de gestion

commune a été mise sur pied au cours de la quatrième.

Le COGEREN est la première expérience officielle de cogestion environnementale en Afrique centrale. C'est une initiative d'une grande importance, à laquelle CARPE apporte tout son concours. En effet, la cogestion environnementale est un processus qui implique la négociation entre les parties prenantes des objectifs en matière d'environnement, l'établissement de procédures de concertation, de prévention et de résolution des conflits, la garantie aux communautés locales d'un accès équitable aux bénéfices de gestion des ressources naturelles et de la reconnaissance d'un certain nombre de droits à ces communautés.

L'enthousiasme manifesté par les participants à la cérémonie de légitimation et par beaucoup d'acteurs du secteur

environnement en Afrique centrale, a laissé clairement entrevoir l'espoir que ceux-ci fondent sur les responsables du COGEREN qui, à leur niveau, ne manqueront certainement pas de capitaliser et de transformer cette confiance en une nouvelle dynamique d'actions en faveur de la gestion durable des ressources naturelles du Congo en particulier et de l'Afrique centrale en général.

Le COGEREN est la première initiative de ce type en Afrique centrale

Toutefois, vu le contexte actuel du Congo, il est clair que les responsables du COGEREN, outre l'assistance technique et scientifique indispensable, auront besoin d'ingéniosité, d'abnégation et de patience pour accompagner et garantir le succès de cette initiative qui, du reste, devrait s'étendre à tous les autres pays de l'Afrique centrale.q

Clair MBOUROU
Chargé de programme CARPE

Du 22 au 28 février dernier, s'est tenu à Washington un atelier sur les aires protégées qui a rassemblé les gestionnaires des aires protégées, les chercheurs et les formateurs, les équipes des agences gouvernementales intervenant dans le Bassin du Congo mais basées à Washington, les membres du BSP, d'ECOFAF, de l'UICN, du WCS, du WWF, et de l'USAID. L'atelier devait permettre aux participants de partager leurs expériences quant aux approches prometteuses en vue d'une meilleure conservation de la biodiversité dans et autour des aires protégées des forêts denses du Bassin du Congo. Il s'agissait également d'identifier les lacunes en matière de connaissance et de technique qui empêchent une gestion efficace des aires protégées. Dans la même lignée, l'atelier devait aussi discuter des approches et de la valeur d'un établissement, à l'échelle régionale, des priorités en vue de la gestion d'un réseau d'aires protégées dans le Bassin du Congo. Pour cela, il a fallu identifier les activités stratégiques et réalistes d'un point de vue fiscal qui permettront de générer des fonds pour la seconde phase de CARPE. Enfin, l'atelier a proposé une liste d'études de cas qui mettent en lumière les points importants pour une gestion efficace de la biodiversité dans le Bassin du Congo et traitent clairement des retombées sur la région de la diminution ou de la cessation des financements alloués à la gestion des aires protégées.

Six jours de travaux.

Les deux premiers jours de l'atelier ont été consacrés à des présentations sur des sujets clés liés à l'identification et à la mise en oeuvre d'approches efficaces de gestion des aires protégées. Ces présentations ont permis aux participants de partager des informations sur les activités et les approches en cours. Les jours suivants (jours 3 et 4), les discussions ont tourné autour des approches spécifiques, des lacunes, et des prochaines étapes à franchir pour la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale. A cette occasion, quatre commissions (Gestion des

ressources naturelles dans et autour des aires protégées, gestion des aires protégées et des zones tampon en partenariat avec le secteur privé, formation et renforcement de capacités, et suivi et évaluation) ont été constituées. Le cinquième jour était consacré à la discussion sur les approches pour l'établissement des priorités à l'échelle régionale d'une gestion d'un réseau d'aires protégées du Bassin du Congo. Le dernier jour de l'atelier, les participants ont examiné les résultats auxquels ils étaient parvenus et ont proposé une série d'actions qui doivent être entreprises en vue de tirer et de diffuser les leçons apprises de CARPE en matière de conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Dans un avenir proche.

Une réunion de suivi de l'atelier est prévue pour le mois de septembre dans la région. Elle sera l'occasion de présenter une vue d'ensemble des résultats obtenus par CARPE et ainsi que les résultats de l'atelier à un public plus large de gestionnaires de ressources naturelles et de chercheurs intervenant dans la région (techniciens des gouvernements, gestionnaires d'aires protégées, chercheurs nationaux et internationaux). Cette rencontre permettra d'obtenir leurs avis en vue de la mise en oeuvre de la seconde phase de CARPE.

La rencontre de septembre sera également un forum au cours duquel on discutera de la planification écorégionale. Ce sera là l'occasion d'évaluer et de corriger une série de cartes régionales afin d'identifier les points faibles de l'état actuel des connaissances sur la répartition de la biodiversité dans le Bassin du Congo mais aussi de discuter de la promotion des plans de conservation dans les aires protégées aux niveaux national et régional. q

Lisa MOLLOY
(Traduction : AVP)



Le 16 avril dernier s'est tenu dans les locaux de WWF-Cameroun une rencontre des partenaires de CARPE-Cameroun, la toute première du genre depuis le lancement des activités de ce programme au Cameroun. La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la visite de Laurent Somé, coordinateur Afrique & Madagascar de BSP, et de Robert Solem, coordonnateur régional CARPE. Elle répondait également au souci du point focal de voir ses partenaires agir ensemble et partager leurs expériences.

A l'arrivée, cette réunion des partenaires était une séance d'évaluation et d'examen, à mi-parcours, des résultats des activités du programme au Cameroun. Il faut dire que CARPE-Cameroun soutient plusieurs initiatives qui aident à atteindre l'objectif majeur du programme. Ainsi, compte tenu de la base importante d'initiatives, d'ONG, d'institutions gouvernementales et non-gouvernementales ainsi que des organisations communautaires collaborant avec le point focal, la rencontre venait à propos pour permettre à ces différents partenaires de faire le point sur les efforts déployés en vue de la réalisation des attentes de CARPE. Dans cette optique, chaque organisation a eu un temps pour présenter les buts et les objectifs des activités exécutés sous le programme CARPE, les leçons apprises à ce jour, la compatibilité entre ces leçons et les objectifs de la phase 1 de CARPE, et, plus important encore, les suggestions et recommandations en vue de la structuration de la seconde phase.

La réunion des partenaires a offert l'opportunité à Robert Solem, coordonnateur régional CARPE, de faire un état des lieux général du déploiement du programme dans la sous-région. Laurent Somé en a fait autant mais en mettant un accent particulier sur la direction générale basée à Washington. Tout en souhaitant que ce genre de rencontres se multiplie, les participants ont émis le vœu que les prochaines rencontres soient élargies aux non-collaborateurs de CARPE et qu'elles s'étalent sur une plus longue durée pour permettre des discussions plus approfondies. Dans tous les cas, les participants sont presque unanimes à reconnaître que ce type de rencontres leur permet d'échanger leurs expériences respectives et de bénéficier des critiques des autres, et de se tenir au courant des activités de CARPE dans la sous-région et à Washington. q

Nicodème TCHAMOU
Point Focal Cameroun

*Un problème
d'exploitation
des ressources
dans et autour
des aires protégées :
la recherche de l'or.
(Photo : Pauwel De
Wachter)*

La section Afrique centrale de Global Forest Watch (GFW) travaille avec dix organisations non gouvernementales (ONG) du Cameroun et du Gabon sur le suivi et le développement des concessions d'exploitation forestière. Ce travail a pour objectif de promouvoir la transparence et une meilleure prise de responsabilité dans le secteur de la foresterie.

Au Cameroun.

La collecte des données pour l'état des lieux des forêts est terminée et un plan a été mis sur pied. Dans le cadre de ce travail, *Cameroon Environmental Watch* (CEW) a collecté les données rapportées par les services gouvernementaux sur les infractions à la loi commises dans deux provinces, et a réalisé un audit de terrain sur les concessions d'exploitation forestière dans la Sanaga Maritime (en mettant un accent particulier sur les infractions en matière de gestion et les obstacles qui empêchent une meilleure mise en oeuvre). *Cameroon Environment and Development* (CED) a préparé et vérifié sur le terrain un certain nombre d'indicateurs sur les tendances au niveau du développement des forêts, et a créé une base de données nationale sur les concessions d'exploitation forestière, laquelle est utilisée (conjointement avec les données gouvernementales recueillies par CIEFE et le WRI) pour préparer une série de cartes thématiques pour le Cameroun. Ces données se présenteront sous la forme d'une série de 31 indicateurs (cartes et graphiques) dans le premier rapport sur l'état des lieux attendu pour octobre prochain.

Par ailleurs, Henriette Bikié a rejoint l'équipe du Global Forest Watch-Cameroun en qualité de coordonnatrice nationale. GFW-Cameroun

envisage de travailler avec Nicodème Tchamou, le coordonnateur national de CARPE. Dans la même lignée, le Groupe de Suivi du Cameroun a organisé sa première réunion en mars afin d'examiner les plans de travail, les objectifs, et une charte nationale définissant les missions, les tâches et les responsabilités de la section locale. Une seconde réunion est prévue pour la mi-août, qui aura pour objectif d'examiner la première version de l'état des lieux. Le ministère des Eaux & Forêts a nommé récemment Théophile Djodo comme point focal de ce projet avec lequel GFW compte collaborer dans l'avenir.

Au Gabon.

JG Collomb, le nouveau coordonnateur régional de Global Forest Watch pour l'Afrique centrale, a passé cinq semaines au Gabon en janvier et février derniers pour travailler avec les ONG partenaires sur la première version du rapport sur l'état des lieux des forêts au Gabon. Ce rapport présente une vue d'ensemble des indicateurs sur la situation et les tendances au niveau de l'exploitation forestière avec un volet sur la capacité des services des Eaux & forêts à faire respecter la réglementation en matière de gestion de l'environnement. Dans le cadre de ce travail, les partenaires de GFW ont collecté des données en vue de mettre à jour la cartographie du gouvernement sur les concessions d'exploitation forestière. Avec le soutien de Mr. Faustin Légault, Directeur Général des Eaux & Forêts, GFW est en train d'établir un partenariat avec les services des Eaux & Forêts qui favorisera l'échange d'informations et permettra aux

produits de GFW de parvenir jusqu'aux cibles du gouvernement. GFW a organisé la première réunion du Groupe de Suivi au Gabon le 22 juin dernier afin d'examiner la première version du rapport sur l'état des lieux dont la version finale est attendue pour fin septembre ou début octobre.

Un atelier à Washington.

A la fin du mois d'avril, le WRI a organisé à Washington un atelier sur les questions de gouvernance environnementale qui se posent en Afrique centrale. Cet atelier, le premier du genre pour la région, a rassemblé entre 20 et 25 experts dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et les questions de gouvernance. Il a été reconnu que la gouvernance environnementale, c'est-à-dire le cadre et la manière dont les gens exercent autorité et pouvoir sur les ressources naturelles, est un volet capital pour la réussite de toute stratégie de gestion durable et de conservation des ressources naturelles. L'atelier a identifié plusieurs contraintes, les unes directement liées à la gestion de l'environnement, les autres liées au cadre plus général du pouvoir institutionnel. Les questions évoquées et les résultats majeurs auxquels l'atelier est parvenu serviront de base à une publication de la part de Jesse Ribot qui a récemment rejoint les institutions du WRI ainsi que le programme gouvernance.q

Dirk BRYANT
(Traduction : AVP)

RENCONTRES

LE SUIVI DES ELEPHANTS EN AFRIQUE CENTRALE

Du 27 au 28 avril dernier, la CITES (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) a organisé une réunion technique à Libreville destinée à la mise en oeuvre du programme de suivi des éléphants dans la sous-région de l'Afrique centrale. La réunion de Libreville se tenait à la suite de celle d'Hararé, organisée en 1997, au cours de laquelle la résolution avait été prise de mettre sur pied un système international de suivi d'éléphants, lequel permettrait d'évaluer et de suivre l'évolution du braconnage d'éléphants et du commerce illégal d'ivoire.

MIKE en Afrique centrale.

En venant en Afrique centrale, le secrétariat de la CITES ne souhaitait pas seulement donner l'occasion à cette partie de l'Afrique de mieux faire connaître sa situation au niveau continental, il voulait également initier une discussion avec les décideurs et les acteurs de la sous-région en vue de la mise sur pied d'une étude pilote et du démarrage du programme MIKE (Monitoring of Illegal Killing of Elephants - Suivi d'abattage illicite des

éléphants).

Ce programme s'insère dans un cadre plus large qui comprend également le système ETIS (Elephant Trade Information System - Système d'information sur le commerce d'ivoire et des autres produits d'éléphants). Ces deux systèmes seront respectivement gérés par l'IUCN et par TRAFFIC.

MIKE et ETIS devraient permettre d'évaluer, le cas échéant, les effets pervers du commerce d'ivoire sur les populations d'éléphants d'Afrique et d'Asie. Déjà, depuis le mois de novembre 1998, 45 sites ont été choisis en Afrique et 15 en Asie, et un programme pilote pourrait être mis en oeuvre d'ici le mois de septembre prochain. En fait, pour l'Afrique centrale, 13 sites ont été sélectionnés dans cinq pays ; le programme pilote aura lieu dans un sous-ensemble de ces sites. La sélection s'est faite sur la base d'un certain nombre de critères, notamment l'abondance, la mortalité, l'effort de suivi, l'instabilité politique et militaire de la

zone, les activités de développement, les liens entre les différents types de commerce, l'effort de conservation et de protection, etc.

Quelle est la tendance générale du braconnage d'éléphants?

Pour la mise en oeuvre du programme MIKE, le comité permanent a opté pour un échantillonnage systématique et extensif avec le maximum de précision possible afin d'arriver à une meilleure compréhension des causes des changements d'abattage illicite d'éléphants. Parmi les préoccupations suscitées par MIKE, trois sont récurrentes et cruciales : quelle est la tendance générale du braconnage d'éléphants? Quels sont les déterminants de cette tendance? Le temps et les actions menées ou les décisions prises ont-ils un impact quelconque sur cette tendance? Difficile à savoir. Mais nul doute que la réunion du secrétariat prévue, elle aussi, pour septembre prochain à Lisbonne y reviendra. Pour l'heure, l'Afrique centrale a déjà son groupe de travail chargé d'exécuter le projet pilote. La structure est chapeauté par un groupe de coordination formé d'experts des gouvernements (point de contact : Dr. John Hart, s/c Dr. Lee White wcsgabon@compuserve.com), lui-même subdivisé en trois

LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Au printemps dernier, Zéphirin Mogba ainsi que le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) ont terminé la cartographie de la forêt de Djoum. Au total, ce sont six cartes qui couvrent la région de Djoum jusqu'à la frontière avec le Gabon. Ces cartes sont actuellement à Washington pour être numérisées, imprimées et seront distribuées vers la fin de l'été à tous ceux qui ont participé au projet. C'est peut-être ici le lieu de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de celui-ci. Les cartes sur Mokoko sont en voie d'être envoyées en

Angleterre pour être numérisées et imprimées.

Dans un avenir proche, l'équipe thématique se rendra dans la région de la plaine Tikar afin d'y conduire des études commandées par le Système Local de Gestion des Ressources Forestières (LFRMS). La cartographie participative de la région commencera à la mi-juillet. Lors d'une visite récente dans la région, Michael Brown, le directeur de l'équipe, a rencontré un groupe de villageois qui a montré beaucoup d'enthousiasme à l'idée de réaliser la

cartographie de la région. Des natifs de la Plaine Tikar ont participé à toutes les phases de l'élaboration de la cartographie de Djoum et de Mokoko et sont bien placés pour conduire la majorité des travaux de la cartographie de leur propre région.

Cet été, l'équipe continuera son travail d'inventaire forestier. Sur la base du protocole d'inventaire forestier élaboré par Dr. Charles Peters du jardin botanique de New York, Terry Sunderland du Projet de Recherche sur le Rotin Africain et Peggy Tchouto du Projet Mont-Cameroun ont réalisé un inventaire des produits ligneux et non-ligneux dans la réserve de Mokoko. Ce rapport sera bientôt disponible sur le site web de CARPE. Dans les mois à venir, les équipes de Djoum et de Tikar recevront une formation sur cette méthodologie et réaliseront des inventaires similaires dans d'autres sites choisis par l'équipe thématique.

Il faut remercier le Projet Mont-Cameroun pour sa contribution à ces études, en fournissant notamment du personnel et le soutien logistique dans le cadre du travail dans la région de Limbé. Récemment encore, le Projet Mont-Cameroun s'est fortement impliqué dans les études et les projets de terrain dont une étude exhaustive du Système Local de Gestion des Ressources Naturelles de la région de Mokoko.q

Michael BROWN
(Traduction : AVP)



L'ampleur de la pression des ménages sur les ressources forestières : une camionnette pleine de gnetum africana allant du Cameroun vers le Nigeria. (Photo : Robert Solem)

LES PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX

L'étude mensuelle du marché des produits forestiers non-ligneux (PFNL) a débuté en janvier dernier en République centrafricaine et en Guinée-Equatoriale. Le CUREF et l'association Donaval ont la charge de réaliser cette étude dans un certain nombre de sites dans leurs pays respectifs. Les études s'étendront sur un an au terme duquel on procédera à l'analyse des données recueillies. Au cours des trois premiers mois, le gros du travail a consisté à collecter des échantillons de produits.

Diane Russel, consultante auprès du service foresterie du département américain de l'agriculture, bureau des programmes internationaux, programme Afrique vient de compléter une étude intitulée : *Synthèse des leçons apprises dans le secteur des produits forestiers non-ligneux*. Diane Russel a réali-

sé une enquête auprès de plusieurs membres de CARPE dont elle a recueilli les commentaires, les critiques et les avis pour l'avenir basés sur leur expérience de cinq ans passé à travailler avec CARPE. Des copies de cette étude peuvent être obtenues en s'adressant au coordonnateur du Programme Afrique au Bureau International des Programmes, service foresterie du département américain de l'agriculture, 1099 14th St. NW, Suite 5500W, Washington, DC 20005-3402.

D'autre part, Terry Sunderland a élaboré un rapport provisoire sur le programme de recherche sur le rotin africain. Le rapport fait la synthèse de la première année de travail du programme de recherche sur le rotin africain financé par CARPE et le bureau des programmes internationaux du département

américain de l'agriculture. Au cours de la première année, il s'agira de mener des travaux de terrain sur la botanique, la propagation et la culture de onze espèces, des inventaires au Cameroun, des études sur les questions de gestion, des enquêtes socio-économiques sur l'utilisation du rotin, et la diffusion d'informations relatives au secteur des PFNL. CARPE finance actuellement Tropendos-Cameroun pour une étude intitulée *Le rôle des institutions communautaires dans la gestion des produits forestiers non-ligneux au Cameroun* qui demarrera en septembre prochain. Le point de contact pour cette activité est Han Van Dijk.q

Robin MAILLE
(Traduction : AVP)

(Traduction : AVP)

LES ONGE CENTRAFRICAINE EN FORMATION

En collaboration avec CARPE, le département américain chargé de la foresterie oeuvre à rechercher la contribution des produits forestiers non-ligneux (PFNL) dans tout le processus de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

En janvier dernier, le département a donc financé un atelier de formation des ONG environnementales centrafricaines sur les techniques d'enquête relative au marché des PFNL. D'une durée de trois jours et ayant eu pour cadre "La maison des Castors" de Bangui, la formation initialement prévue pour un nombre très restreint a connu la participation d'une douzaine de personnes venant des ONG suivantes : Association Donaval, CJD (Chaîne Jeunesse Développement), RONGED (Réseau des ONG Environnementales et Développement), OCDN (organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature), ANTCA et CODICOM.

Le séminaire avait pour objectif de donner aux participants les outils qui leur permettront de mener méthodiquement et pendant toute une année des enquêtes sur le marché des PFNL. La base de données générée par ces enquêtes devrait s'ajouter à celles qui sont en cours de création dans les autres pays du Bassin du Congo. A



Les participants au séminaire de formation des ONGE centrafricaines

terme, cela permettra une analyse régionale du secteur afin de dégager les potentiels réels de celui-ci à contribuer à l'atténuation de l'effet de serre.

Trois jours de travail intense.

La formation était assurée par Robert Solem, coordonnateur régional CARPE et Nicodème Tchamou, point focal CARPE-Cameroun. Pendant trois jours, et à travers des séances plénières et des tests de terrain (aux marchés de Petevo, Kilomètre 5, et Miskin), les deux formateurs se sont efforcés d'inculquer aux participants les rudiments nécessaires à une enquête de terrain sur les PFNL.

L'atelier s'est achevé par la remise des parchemins aux différents participants, suivi d'un cocktail offert par Bernard Donazi, président de l'Association Donaval, auquel prenaient part, outre plusieurs officiels centrafricains, Mr. Roger Foteu du ministère camerounais des Eaux & Forêts, Mr. Jean Ocbangan, représentant de la FAO à Bangui et Astride Mombet de WWF-Bangui.q

Nicodème TCHAMOU

CLIN D'OEIL

Le World Resources Institute (WRI)

Le World Resources Institute (ou Institut des Ressources Mondiales) est un centre indépendant de recherche et d'assistance technique en matière d'environnement mondial et de développement. Il a pour mission d'inciter la société à adopter des modes de vie qui assurent la protection de l'environnement et sa capacité à satisfaire les besoins et les aspirations des générations futures et présentes.

Le WRI fournit et aide les autres institutions à fournir des informations objectives et des propositions concrètes afin de promouvoir les réformes politiques et institutionnelles nécessaires et, partant, un développement écologiquement viable et socialement équitable.

Promouvoir les réformes.

Dans le cadre de CARPE, le WRI a pour mission de favoriser des réformes aux niveaux des méthodes d'attribution des concessions forestières, de la fiscalité et des normes d'exploitation afin de permettre une utilisation et une gestion durables des forêts. Ce travail s'appuie sur des travaux de recherche menés sur les politiques forestières au Suriname et en Guyane. Le WRI examinera également l'impact de l'arrivée récente, dans la région de l'Afrique centrale, des compagnies d'exploitation

forestière asiatiques sur lesquelles la pression de l'opinion publique risque d'avoir moins d'effets que sur les compagnies déjà anciennement établies.

Des perspectives intéressantes.

Dans la perspective du travail d'analyse des codes forestiers des pays de la sous-région, le WRI, sur la base de la littérature existant à ce sujet, a examiné l'ensemble des causes de la dégradation des forêts ainsi que leurs liens aux politiques nationales et à leur application. Une bibliographie de 300 documents y afférente peut être consultée sur le Web à l'adresse suivante : www.wri.org

Le WRI aura la charge de développer un modèle de cartes de type SIG qui montreront l'impact des populations, du transport, de l'activité forestière, et d'autres variables liés au développement sur le niveau et l'étendue d'utilisation des terres. Ces informations serviront de base à un classement par priorité des investissements futurs dans les domaines de la conservation, de la production agricole, des infrastructures et autres. Cette action est menée en collaboration avec le projet "Initiative Bassin du Congo" de la Banque Mondiale.

D'autre part, Le WRI contribue au renforcement des capacités des ONG locales au Congo et au Gabon afin que celles-ci

soient à même de rendre compte des conditions et des tendances environnementales dans leurs pays. Un membre du WRI a passé deux mois à Brazzaville et à Libreville pour travailler avec des ONG afin d'évaluer et d'améliorer leurs capacités en matière de communication et d'organisation.

Parmi les activités actuellement en cours dans la région, avec l'appui du WRI, on peut citer celle, en collaboration avec la Banque Mondiale, qui porte sur la conception d'un projet régional de gestion d'informations environnementales (PRGIE), qui permettra d'installer des services publics internet à Brazzaville et à Kinshasa et de créer une base de données de type SIG à l'échelle sous-régionale de 1/1000000e qui comprendra les informations sur les populations, la qualité des routes, les villages et d'autres informations socio-économiques.q

Pour plus d'informations, contacter :

Jake Brunner
World Resources Institute
1709 New York Ave NW
Washington, DC 20006
Tel : (202) 662-2553
Fax : (202) 638-0036
Email: jakeb@wri.org

A VOS ZOOMS!

Les sirènes sifflent déjà, qui nous annoncent l'arrivée, à grands pas, de la mythique année à trois zéro : l'an 2000. Pour la première année du prochain millénaire, CARPE a l'ambition de réaliser des calendriers qui soient fondamentalement l'émanation des personnes et des institutions impliquées dans le domaine de l'environnement en Afrique centrale ou des simples observateurs de cet environnement. C'est une ambition réalisable quoique vaste, surtout si chacun se met à son zoom. Vous avez des photos insolites ou particulièrement originales? Pas de problème. CARPE vous donne l'occasion non seulement de vous faire connaître mais, en plus, de remporter un des nombreux lots que le programme mets à la disposition des participants. Imaginez ça : votre photo et votre nom (eh! oui, votre nom) circulera non seulement dans les pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Gabon, Guinée-Equatoriale, RCA) mais aussi à Washington et au-delà. Votre nom et votre photo seront connus de tous les partenaires de CARPE et de nombreuses autres institutions oeuvrant dans le domaine de la conservation. Ce sera peut-être, qui sait?, le départ d'une grande aventure pour vous.

Vous doutez de vous, vous n'êtes pas sûr de la qualité de vos photos? Un conseil : jetez-vous à l'eau, on ne sait jamais, la photo que vous négligez est peut-être celle qui sera retenue et remportera le gros lot. Professionnel de la photo ou simple dilettante, acteur de l'environnement ou autre, peu importe. L'important est que vos photos montrent l'environnement en Afrique centrale dans tous ses états, avec ses trésors, ses mystères, tous les mouvements et le dynamisme qui y ont cours, mais aussi les menaces qui pèsent sur lui, ses laideurs secrètes et même, pourquoi pas?, ses horreurs.

Voici le règlement du concours :

- 1 Le concours est ouvert jusqu'au 31 octobre 1999 inclus
- 2 Les photos reçues après la date butoir ne seront pas considérées pour le concours
- 3 Les photos reçues ne seront pas restituées et deviendront la propriété de CARPE qui les utilisera pour ses besoins
- 4 Les participants garantissent que les photos soumises sont les leurs et endossent toute responsabilité en cas de soumission indue de photos
- 5 Un "petit" dossier comportant les noms, prenom et adresse du participant ainsi qu'une description (lieu de prise, etc.) accompagnera chaque photo
- 6 Les photos seront adressées au Bureau Régional CARPE, BP 9144 Libreville, GABON
- 7 Un même participant peut soumettre plusieurs photos mais aucun participant ne sera récompensé plusieurs fois
- 8 Le premier prix est d'une valeur de 100.000 FCFA, le deuxième 50.000FCFA, et le troisième 25.000 FCFA
- 9 Tous les autres participants, non lauréats, recevront un objet griffé CARPE ou à l'effigie d'un des partenaires de CARPE
- 10 En acceptant de prendre part au présent concours, les participants acceptent par là même les conditions de celui-ci
- 11 Une notification de succès sera adressée à chaque lauréat

Bonne chance à tous!

UN NOUVEAU SITE WEB POUR BSP!

www.BSPonline.org., c'est l'adresse du nouveau site web que vient de créer le Programme d'Appui à la Biodiversité (BSP). Le site a été mis sur pied à l'intention des décideurs et de tous ceux qui sont impliqués dans le domaine de l'environnement. Il fournit des informations sur le BSP bien sûr, mais aussi sur les programmes régionaux, les organisations partenaires et la bibliothèque électronique de BSP. Le site n'étant qu'à sa phase de pré-lancement, toutes les suggestions sont les bienvenues. Le Programme d'Appui à la Biodiversité travaille encore à le rendre le plus complet possible en vue de son lancement officiel dans les tous prochains mois. C'est certainement ici le lieu de remercier toute l'équipe de BSP qui a participé à la mise sur pied de ce site.

Alors n'hésitez pas, mettez-vous en ligne sur **www.BSPonline.org**.

LE WHO'S WHO DE BSP AFRICA



Debout (de gauche à droite) :

Tracie SAM (*Assistante administrative principale*)
Vanessa MACEDO (*Coordonnatrice de projet*)
Laurent SOME (*Chargé de Programme principal*)
Julia KARKI (*Gestionnaire administrative/financière*)
Rose-Marie GAY (*Chargée de communication*)

Assises (de gauche à droite)

Julia ELLIS (*Assistante de recherche*)
Judy Oglethorpe (*Directrice*)
Rebecca HAM (*Chargée de Programme*)

Directeur de la publication : Robert Solem

Rédacteur en chef, Mise en page, Maquette : Anges V. PAMBOU

Ont contribué à ce numéro : Michael Brown, Jake Brunner, Dirk Bryant, Robin Maille, Clair Mbourou, Jeanne-Marie Mindja, Lisa Molloy, Nicodème Tchamou.

CARPE Infos Tel : (241) 73.00.28/73.56.33 Fax : (241) 73.58.85 Email :